

LE SERMENT

BUCHENWALD-DORA



N° 195
Bimestriel
Mai-Juin 1988

11 Avril 1988, date anniversaire de la libération du camp de Buchenwald. Une partie de la nombreuse assistance présente devant la flamme du soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe. (actualités photographiques parisiennes)

BULLETIN DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD - DORA ET COMMANDOS

66, rue des Martyrs, 75009 PARIS

C.C.P. : 10.250-79 X PARIS

Association déclarée sous le n° 53/688

**NOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 42 85 44 93.
ET DE PROVINCE, POUR NOUS ATTEINDRE, FAIRE PRÉCÉDER CE NUMÉRO DU 16 ET DU 1.**

Sommaire

	PAGES
11 Avril 1945... 11 Avril 1988	
PERE LACHAISE - ETOILE	1-2
Après les élections - VOTRE SERMENT	3
Les Kommandos extérieurs de Buchenwald et de Dora - les tableaux	4 - 5
Nos bons de soutien	6 - 7
Le Kommandos des Charpentiers	7
Les Français dans leur périple venant de la santé et d'ailleurs notamment la Bretagne et de Poissy à Compiègne	8 - 10
Toujours des rues Marcel PAUL	11
Nos pèlerinages	12
Dans la Loire Atlantique	13
Les pensions de veuve	14-15
L'Affiche Rouge	16-17
La vie de l'Association	18-19
Dans nos familles	20

11 AVRIL 1945...

... 11 AVRIL 1988

PERE LACHAISE - ETOILE

Un soleil d'été cet après midi où derrière notre porte drapeau Raymond HUART nous parcourons les quelques deux cents mètres séparant la porte du cimetière du Père Lachaise de l'endroit où, côte à côte, se dressent notre monument de Buchenwald Dora et la tombe où reposent Marcel PAUL, le colonel Frédéric Henri MANHES et André LEROY.

Comme il est symbolique que ces trois hommes qui, dans le camp, organisèrent la solidarité, le sabotage, la lutte armée, soient aux côtés du monument où le sculpteur a su si bien représenter ces trois stades de notre vie concentrationnaire. Pour les anciens déportés qui avaient "là-bas" su donner tout son sens au mot "dignité", qui avaient si bien su repousser cette déchéance morale qui aurait dû accompagner leur dégradation physique - pour les anciens déportés en ce cimetière toujours la même émotion (au souvenir des souffrances subies, des camarades assassinés), toujours la même fierté (au souvenir de l'activité illégale poursuivie dans les pires conditions).

(SUITE PAGE 2)



Louis TERRENOIRE (Président de la FNDIRP) et Jean LLOUBES (Président de l'Association de Buchenwald) raniment la flamme.

Deux heures plus tard, c'était à l'Arc de triomphe de l'Etoile que nous nous réunissions avec la FNDIRP pour, suivant la tradition, ranimer la flamme avec quelques cent jeunes gens venus de différentes villes de province, invités à se joindre à nous pour cet hommage symbolique rendu à tous ceux des nôtres morts pour la France.

Au cours de ces deux cérémonies, nous avons reconnu Jean CORMONT, Boris TASLITZKY, Gaby SCHMIDT, André ARNAUD, Robert DARSONVILLE et Madame, André et Mme CHARBONNEL, Mme LEMOINE, Claudine LEROY, Suzanne BARES-PAUL, Alexis BARETGE, Guy DUCOLONE, Robert QUELAVOINE et Madame, Christian ARNOULD, Félix SABA, Daniel ANKER, Raymond HUARD, Georges DECARLI, Elise SOSSO, Emile TORNER, Jeannine et Claude FATH, Victor CHAUVIERE, Robert CAHEN et Madame, Lucien CHAPELAIN, Gaston VIENS. Nous nous excusons auprès des camarades dont les noms ont été omis et ce du fait des nombreux présents.

Il revenait à Jean CORMONT, Daniel ANKER et Alex BARETGE porte drapeau de la flamme de déposer notre couronne sur le tombeau de l'inconnu et à Louis TERRENOIRE (Président de la FNDIRP) et Jean LLOUBES de ranimer la flamme.

11 Avril 1988 ! quarante trois ans après notre libération, il est émouvant, exemplaire, que ne soit pas perdu le souvenir de Buchenwald, de nos martyrs. Certes, nous aurions pu être, au Père Lachaise, plus nombreux. Mais il faut tenir compte tout d'abord des disparus, hélas toujours plus nombreux, et puis aussi de ceux que la maladie, les infirmités, retiennent loin de nous. Des camarades incapables de se déplacer et qui, par le cœur sont, cependant, près de nous, qui nous suivent par la pensée. Parfois, ce sont les conjointes ou les enfants qui sont présents, seuls ou avec l'ancien déporté lorsqu'il est toujours là.

★ ★ ★

Non, elle n'est pas prête de s'éteindre la flamme qui nous animait là-bas, lorsque nous pensions qu'allait arriver l'heure de la liberté, l'heure où – peut-être – nous reverrions les nôtres, où nous retrouverions une France plus belle, plus libre, que jamais elle avait été. Une France qui toujours, pensions-nous, voulions-nous, se placerait au premier rang des nations éprises de paix et de liberté. Une nation où cette jeunesse, pour laquelle nous nous étions battus connaîtrait bonheur, travail, joie de vivre.

Une jeunesse pour laquelle aujourd'hui nous devons continuer à agir puisque tant encore reste à faire.

NOS PELERINAGES

Ainsi que vous pourrez le constater en page 12, il reste encore quelques places vacantes pour les pèlerinages 1 et 2. Mais dépêchez-vous, demain ce sera peut-être trop tard...

J. LLOUBES.

Après les élections

NOTRE SERMENT...

Le 19 Avril 1945 quelques jours après la libération du camp de Buchenwald les déportés et internés de toutes nationalités encore présents prêtèrent un Serment dont il n'est pas inutile de rappeler les chapitres essentiels

- "Nous avons mené en beaucoup de langues la même lutte dure et impitoyable. Cette lutte exigeait beaucoup de victimes et elle n'est pas encore terminée. Les drapeaux flottent encore et les assassins de nos camarades sont encore en vie. Nos tortionnaires sadiques sont encore en liberté. C'est pour ça que nous jurons, sur ces lieux de crimes fascistes, devant le monde entier, que nous abandonnerons seulement la lutte quand le dernier des responsables sera condamné devant le tribunal de toutes les nations. L'écrasement définitif du nazisme est notre tâche.

NOTRE IDÉAL EST LA CONSTRUCTION D'UN MONDE NOUVEAU DANS LA PAIX ET LA LIBERTÉ. Nous le devons à nos camarades tués et à leurs familles !!"

Ce Serment comment ne nous y reporterions nous pas lorsque nous voyons qu'un individu dont "les déclarations méprisables insultent les morts et insultent la France (1)", individu qui a cultivé l'antisémitisme et le racisme, vient d'obtenir le 24 Avril près de 15% des voix des électeurs. Certes, comme hier, dans la Résistance et la Déportation, nous sommes respectueux de la diversité des opinions de nos adhérents et plus spécialement des anciens déportés et nous n'avons pas donné de consignes de vote à l'occasion de l'élection présidentielle. Mais le racisme et la xénophobie ne sauraient être considérés comme des opinions politiques démocratiques.

C'est pourquoi nous estimons nécessaire de dénoncer le personnage politique dont

la démagogie peut tromper encore davantage de nos compatriotes et risquerait d'entraîner pour la France de graves dangers. Et nous savons ce qui a résulté d'une situation semblable dans l'Allemagne de 1933. Nous avons chèrement payé pour cela.

C'est pourquoi passées les élections présidentielles, nous les anciens déportés, qui savons que les problèmes demeurent, continueront à être vigilants.

(1) Extrait du communiqué du 15 Septembre 1988 du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Un monde de paix... jamais nous n'oublierons notre engagement de Buchenwald.



C'était lors de l'un de nos Congrès... malgré les ans qui s'accumulent, toujours la même résolution.

Dans le prochain Serment

notre camarade Joanny MARTELIN exposera comment la petite commune de CHAUFFAILLES où il réside a offert en cinq ans soixante et un voyages-pèlerinages aux participants aux concours de la déportation et de la résistance. Un exemple à suivre...

... DE BUCHENWALD ET DE DORA

à la construction de routes. Entre 1940 et 1941 apparaissent 6 Kommandos extérieurs, généralement employés au service direct de la SS (construction d'écoles SS, etc.). La grande majorité des Kommandos voit le jour à partir de 1942 et, surtout, de 1943-1944. Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre que cette extension est en rapport direct avec les besoins de l'industrie de guerre hitlérienne. On sait, en effet, que Himmler avait décidé, en 1942, d'utiliser les déportés au service de la production de guerre pour faire face à une pénurie de main d'œuvre croissante en raison des échecs subis par la Wehrmacht sur le front de l'Est. L'examen de la liste des employeurs de déportés ne manque pas d'intérêt. On remarquera que la plupart des grands trusts allemands figurent parmi eux, que ce soit Krupp, Junker, IG-Farbenindustrie, BRABAG (Braunkohlen-Benzin AG), qui exploitait les gisements de lignite et fabriquait l'essence synthétique, Rheinmetall-Borsig (mines et métallurgie), son concurrent HASAG (Hugo Schneider A.G.) Ford, Volkswagen ou BMW (qui fabriquait, alors des moteurs d'avions, etc. Tous ces grands de l'industrie allemande, qui avaient payé l'arrivée de Hitler au pouvoir, se faisaient remerciés par l'octroi d'une main d'œuvre presque gratuite, taillable et corvéable à merci, jusqu'à la mort.

On verra que les effectifs des Kommandos extérieurs sont très variables, allant de plusieurs dizaines de milliers (tel Dora qui finira par devenir un camp indépendant) jusqu'à... 1. (il s'agissait d'un détenu employé dans un hôtel SS. (cf Kommando n°11). On peut se demander quel fut son sort : heureux peut-être ou abominable. ON ne le saura sans doute jamais. Notre tableau indique un nombre de détenus employés par la plupart des Kommandos à une date plus ou moins précise. Il ne s'agit que d'une indication. Comme nous le savons tous, la mortalité était telle dans certains Kommandos qu'entre deux renouvellements des effectifs les chiffres pouvaient varier du simple au double, en l'espace de peu de temps. Ce fut vrai à Dora ou à Ohrdruf (" S III"), mais aussi dans les "Brigades" utilisées pour le déminage (en fait, désarmement des bombes non explosées), dont certains détachements étaient mis à la disposition directe des autorités locales (le maire de Cologne, par exemple).

Avant d'en finir avec ce commentaire sommaire, on notera qu'il y eut un certain nombre de Kommandos à effectifs féminins (ou mixtes). Lorsqu'il s'agissait uniquement de femmes, leurs Komman-

dos avaient primitivement dépendu, en général, de Ravensbrück. Ce phénomène révèle un aspect particulièrement significatif du caractère ultra-bureaucratique de l'administration SS. On verra, en effet, qu'un même Kommando a pu appartenir successivement à plusieurs grands camps et qu'il y eut même des sortes d'aller-retour dans ce domaine. Il y eut un Kommando qui devint camp à part entière après avoir appartenu à Sachsenhausen et avant de dépendre de Buchenwald (Wewelsburg)

Ajoutons que quelques Kommandos figurant sur les listes de la SS et qui ont bien existé quelque part n'ont pu jusqu'ici être situés avec précision. Dans certains cas, il manque toutes données sur les effectifs le type de travail ou la nature des employeurs. De là certaines lacunes dans notre tableau.

Pierre Durand



LES TABLEAUX

Nous commencerons dans le prochain Serment la publication des tableaux comportant, pour chaque kommando les indications suivantes :

Première colonne : le nom des kommandos, la deuxième colonne : nom de code éventuel, troisième : date de fondation et de dissolution (ou de disparition). Quatrième colonne : H signifie Homme, F femme, H.J. Hommes juifs, F.J. Femme juives. La cinquième colonne : des indications sur les effectifs à une date donnée. La sixième précise dans la mesure du possible le nom des firmes exploitant la main d'œuvre déportée et la nature du travail effectué ainsi que le mouvement du Kommando

NOS BONS DE SOUTIEN ! Un immense ...

Chaque année c'est pareil, chaque année c'est la même chose : parmi nos adhérents il y a ceux et celles qui règlent plusieurs fois la valeur du carnet de bons de soutien reçu. Il y a celles, et ceux, qui redemandent deux, cinq, dix, vingt... carnets supplémentaires. Il y a ceux qui se contentent d'envoyer les 25 frs du carnet. Mais il y a dans ce riche et important aéropage, ceux - la grande majorité - qui ajoutent les quelques lignes de soutien qui, ils le savent bien, nous font toujours plaisir - énormément - Il y a ceux qui parfois s'excusent de ne pouvoir faire mieux...

Comment exprimer cette chaleur qui nous envahit, à la lecture de toutes ces lettres, de tous ces messages, cette reconnaissance à celui qui règle son carnet 5 000 F (mais oui) comme à celui qui se contente de 25 Frs.

Nos bons de soutien dont le produit nous permet de consentir aux jeunes gens qui partiront en pèlerinage des tarifs inférieurs au prix de revient : SNCF, car, hôtel, etc..., qui nous permet aussi de nous pencher sur la situation difficile de certaines veuves, de certains ascendants...

Oui nous bons de soutien, entre autres, un immense acte d'amitié, de solidarité, le lien supplémentaire qui relie tous nos amis et camarades.

Les manifestations du cœur et de l'esprit

Je ne peux faire plus, hélas.
"Voulez-vous m'adresser un carnet de bons de soutien et garder les talons. Je ne peux faire plus, hélas, et je regrette fort. Amitiés à tous".

Mme Roger Guy LECLERC,
Veuve KLB 51818

Pour nos jeunes.

"Veuillez trouver, ci-joint, un chèque de 50 Frs vous réglant deux carnets de bons de soutien. Je vous retourne le carnet que vous m'avez adressé et je vous demande de les offrir l'un et l'autre à deux jeunes que vous estimerez bien les mériter et je souhaite bien sincèrement qu'ils soient gagnants. Bien amicalement."

J. BOUCHARD

Toujours de tout cœur.

"En vous renvoyant les talons de loterie, je joins une petite participation pour que vive notre Association ! Je suis toujours de tout cœur avec vous même si je ne participe pas souvent à vos manifestations. J'ai 83 ans et ne peux pas toujours me déplacer. Sincères amitiés".

Mme GAUDRY, veuve KLB 57836

Ce Serment qui m'apporte de précieuses nouvelles.

"Malgré mon isolement, je tiens à apporter mon soutien à notre Association. Je vous félicite pour la tenue du "Serment" qui m'apporte des nouvelles et ravives des souvenirs parfois douloureux mais qui ne doivent pas être oubliés.

Je vous adresse, ci-joint, un chèque de 250 Frs en règlement du carnet de bons de soutien reçu et des 9 autres commandes. Je vous souhaite bon courage et bonne santé pour continuer et en particulier à Jean CORMONT à qui je souhaite un complet rétablissement. Bien amicalement".

Pierre MARTY

Un devoir pour chacun.

"Désireux d'aider notre Amicale autant que je le pourrai, je m'empresse de répondre à votre appel concernant la vente des bons de soutien, ayant parfaitement conscience, hélas, de la diminution de nos effectifs, anciens du KLB. Aussi, je

considère que c'est un devoir pour chacun de nous de mettre les bouchées doubles. C'est dans cet esprit que je vous passe une commande de 25 carnets plus un reçu et que je règle ce jour, espérant vous en redemander. Recevez Cher Camarade avec ma profonde amitié mon fraternel salut".

René BOUGEOT

Beaucoup de modestie

"J'ai bien reçu votre lettre et comme toutes les années, je viens participer au soutien de l'Association. Je vous demanderai donc de m'envoyer 9 carnets plus un que j'ai en ma possession, cela fera 10. Je joins à ma lettre un chèque de 250 Frs, ce n'est pas grand chose mais je ne peux pas en prendre davantage, pour l'instant. Recevez, Chers Amis et Camarades, mes sincères amitiés".

Mme Jeannolin CURIAL Veuve
KLB 30784

Il y a tant de besoins

"Ci-joint chèque de 100 Frs en règlement du carnet de bons de soutien que vous nous avez fait parvenir. La différence, vous saurez l'utiliser, nous vous faisons confiance, et nous savons par expérience qu'il y a malheureusement tant de besoins autour de chacun d'entre nous ! Même en ouvrant bien grands nos bras et notre cœur, nous ne pouvons que peu de choses, mais si chacun de ceux qui le peuvent encore, par solidarité, donnent un peu plus encore, nous pourrions j'en suis sûre, maintenir les liens indestructibles qui unissent nos parents et nos amis dans ce monde que nous voudrions meilleur pour nos enfants et petits enfants".

Madeleine et Alain HERANVAL,
fille et gendre de
Maurice CADINOT (KLB 28907)

Afin de participer financièrement

Je vous adresse le règlement du carnet de bons de soutien avec une petite rallonge de solidarité afin de participer financièrement à la vie de notre chère Association. Je vous adresse à tous mes bons souvenirs et vous prie de croire à mes sincères amitiés.

Jean GUILLAUMIN, KLB 43513

... acte d'amitié, de solidarité

1^{er} CLASSEMENT PROVISOIRE DE NOS DIFFUSEURS

Des amis qui, chaque année, prennent des carnets, beaucoup de carnets, pour aider dans notre travail. A ce jour, une première estimation.

Paul BILLON	100 carnets	Guy LEBRASSEUR	11
Joseph SALAMERO	100	Mme MOYNAT	11
Mme Mas	90	Maurice RICAUD	11
Mme SPIEVAK	90	Henri RUFFIER	11
Marco MARCOVITCH	80	Jean ALBERT	10
Gabriel PLET	51	Vincent ARGILAGA	10
Laurent FAVRE	50	Armand BALZARETTI	10
René CADORET	42	Ernest BARBARROUX	10
Mme MESTRALLET	42	Suzanne BARES	10
Jean VIGNON	36	Annick CASTET	10
Robert BARBIER	31	Marie COLAS	10
Georges JOUGIER	31	Jeanne DESPREZ	10
Robert BOUILLANT	30	Mme DEWOLF	10
Lucien GILOPPE	30	Maurice FAVRE	10
Victor ODEN	30	Bernard FERON	10
Roger BOUGEOT	25	Colette GIRARD	10
Armand GUIGUE	25	Mme Amélie GUERIF	10
Abbé SCHWERTZ	25	Mme JEANNOLIN CURIAL	10
Abel BAGUENEAU	21	J.F. KREMER	10
Andre CHARBONNEL	21	Annie LOIZEAU	10
François COCHENNEC	21	Marcel MANE	10
André GREZES	21	Pierre MARTY	10
Marcel ROZE	21	Andrée MILANINI	10
Louis BERTRAND	20	René MOREAU	10
Jona ERLICH	20	Alfred MORAND	10
Louis FAYOLLE	20	Charles PIETERS	10
Louis GROS	20	Raymond ROFFE	10
Aimé JAUROU	20	Jean TALLIEN	10
André LACOUR	20	DE CABARUS	10
Claude PROCHEVILLE	20	François TELLECHEA	10
Eugène SABATIER	20	Albert WANDEWIELES	10
Elise SOSSO	20	René ZAMICHIEI	10
Henri TAYLOR	20		
Madame APOLINAIRE	16		
Jean SCHIANO DI COLA	15		
Etienne BERTAUD	13		
Jacques PAIN	13		
Michel THOMAS	12		
Pierre BONELLE	11		
René LAMADON	11		

Et suit la longue, très longue liste des adhérents qui ont demandé un, deux, cinq, neuf carnets supplémentaires.

Nos sincères remerciements vont à tous, à toutes.

CEUX QUI CONTRIBUENT AU SUCCES DE NOTRE SOUSCRIPTION

Nombreux sont nos adhérents qui participent au succès de notre souscription uniquement parce que mus par des sentiments d'entraide et qui ne conservent même pas le ou les carnets qui sont en leur possession. Mais il y a aussi ceux qui, en plus de cette solidarité toujours au centre de leurs préoccupations, espèrent bien obtenir un ou plusieurs des cadeaux annoncés. Et disons que c'est normal, cela pouvant les aider dans le placement des carnets.

La question qui se pose pour nous : comment ne pas causer de déception tout en veillant à ce que l'achat des dits cadeaux n'obère pas trop ce chapitre de nos finances !

Cette question, des adhérents aussi se la posent et ils y répondent en s'efforçant de nous procurer des cadeaux, parfois en nombre important, parfois de valeur.

Citons-en quelques uns : au premier rang Madame LEMOINE qui tricote à longueur d'année des napperons de toutes formes, de toutes dimensions, tous bien accueillis. Et ensuite dans le plus complet désordre :

Mme CHARBONNEL, Mme COLNAT, Paul CORNU, Mme GASPARD, Simone GUIGNARD, Gaetan JUFFROY, Mme LEPREVOT, Mme PEYREFICHE, Victor ODEN, Joseph SALAMERO, Mme Yvonne SIRET.

Il faut aussi ne pas oublier les Editions MESSIDOR et NATHAN qui chaque année nous envoient de très beaux livres.

LE KOMMANDO DES CHARPENTIERIERS

Ils étaient tous des résistants de l'Oise, de l'Aisne, et des environs. Arrêtés, déportés pour beaucoup d'entre eux à Buchenwald, ils avaient, là-bas, formé le Kommando des Charpentiers, lesquels prirent une part importante à la libération du camp.

Chaque année, malgré les disparitions, ils se retrouvent un dimanche avec les veuves, les fils de ceux des leurs disparus.

Cette année, c'est à Noyon qu'ils étaient présents pour cette cérémonie du souvenir où parmi nos amis étaient Jacques WILLECOQ Max BREZILLON, André LACOUR, Albert LEVASSEUR et tant d'autres. Robert DARSONVILLE ET Jean LLOUBES représentaient notre organisation.

Les Français dans leur Périple venant de la Santé et d'ailleurs : notamment la Bretagne et de Poissy à Compiègne

1938, avec les accords de Munich — qui devaient nous amener 20 ans de paix selon Daladier — c'est la préparation à la guerre : Hitler est arrogant et des échos de chez nous lui répondent : plutôt Hitler que le Front populaire. 1939, c'est la guerre — la drôle comme on dit —. En effet, la Wermarch envahit les pays les uns après les autres comme par enchantement. C'est que avec Hitler, il y a la mafia des gros financiers allemands, mais aussi internationaux qui voient en lui le sauveur devant la montée des forces démocratiques. Cette drôle de guerre pour la France n'aura pas duré longtemps — moins d'un an — mais... elle ne faisait que commencer, car c'était l'anéantissement de toute démocratie et liberté qui était le but final à cette entreprise fantastique. Je suis démobilisé à Limoges — mon pays natal — et avant de regagner la capitale, en disant au revoir à quelques camarades — notamment OBRETCH qui sera déporté aussi, on se donne R.V.... en prison, on ne sait jamais, eh bien nous nous sommes vus avec un camarade, dont j'ai oublié le nom : deux minutes à la Santé, étant dans un petit local, en transit chacun dans une direction différente.

De retour à Paris, j'ai aussitôt été contacté par un camarade, pour faire quoi ? mais la Résistance à l'occupant. Mon travail a consisté à la prospection de matériel de propagande, d'abord pour dénoncer la supercherie des soldats Allemands — polis et corrects — et ensuite appeler à la lutte contre les pilliers de la France et affameurs de sa population. L'hiver en vélo dans la neige — avec des boyaux qu'il fallait réparer tous les soirs — jusqu'au 17/01/41, je transportai les messages de l'action et de l'espoir. Et puis ce matin-là, à 6 H 45, une rafle sur mon chemin, je suis pris avec une pleine musette de tracts pour l'hôpital BROUSSAIS — mon lieu de travail. La curiosité des flics a été plus forte que mes efforts de conviction à vouloir les persuader que c'étaient des billets de salle et des feuilles de température pour les malades.

L'interrogatoire au commissariat — qui ne leur

a rien appris — puis la Santé. Condamné à 8 mois de prison, je suis transféré à la centrale de Poissy, après un passage de 8 jours à Fresnes.

Mis dans un atelier de la gauche aux innocués — car là aussi il y avait le chômage — assis à 8 sur un banc, serrés comme des sardines et mélangés avec les "droit commun", avec défense de causer 24 h sur 24.

Malgré notre éparpillement parmi les truands et le silence imposé, nous arrivons quand même à faire connaissance et la chose qui prévalut en premier, en l'absence de tout colis, c'est la solidarité avec les copains qui étaient punis au pain sec.

Cela consistait à avoir la gamelle de soupe — eau chaude — tous les quatre jours seulement et il fallait faire peu d'efforts pour gagner cette "récompense".

Sept mois passés la-dedans, 12 h couché, 11 h assis et environ une heure debout : trajet entre le réfectoire, dortoir, atelier et 10 minutes de promenade. Je suis sorti avec de la corne aux fesses.

(SUITE PAGE 9)



Les emprisonnés de la Santé et de Chalons devaient, pour nombre d'entre eux, un jour passer à Buchenwald, cette porte où l'inscription "Jedem das seine" (A chacun son dû) révélait tout le cynisme d'un régime où la terreur remplaçait la justice.

Le beau fils à Léon FIX sortait le même jour (09/09/41) j'ai eu ainsi l'honneur d'être accueilli à ma sortie par notre brave Léon et sa femme. Ils craignaient que nous ne soyons kidnappés à notre sortie pour un camp d'internement : heureusement pour nous, il n'en fut rien.

Quelques mois passés dans l'isolement complet — étant pisté par la police — je reprends du service après avoir quitté le 13ème pour le 15ème vers Mars 1942. Travaillant comme docker — d'eau douce — à la raffinerie Say, j'avais pris mes congés payés au mois d'Aôut 42 pour ne plus y revenir, devant assurer en permanence la distribution du matériel de propagande du Front National (1) dans tout Paris et en banlieue aussi.

J'avais commencé à prendre les contacts nécessaires à cet effet, et en même temps devais prendre livraison d'un gros paquet de tracts pour les usines Renault et Citroën. Le paquet n'était pas là mais "Alphonse" me remit un petit paquet cacheté à porter dans la planque de la rue de l'Eure dans le 14ème. Et c'est avec ce petit paquet que je tombe sur un barrage de police place Denfert, où j'étais déjà passé le matin aidant à tirer une voiture à bras à "Capron" qui me remercia chez Albert Delplat, rue Didot, car je n'avais pas besoin de connaître le lieu de l'imprimerie.

Questionné sur la destination de ces tracts, je répondis que je les jetai dans la rue. Les flics voulaient savoir le lieu exact, l'heure et le jour, car ces papiers dont j'ignorais le contenu étaient destinés aux militants communistes originaires du Pas de Calais : Il y avait mal-donne et le policier a failli avaler ses oreilles en riant, sûr de me prendre en flagrant délit de mensonge.

Eh bien j'ai rigolé avec lui et peut-être plus, afin de reprendre mon souffle et reprenant mon sérieux, je lui dis que mon seul travail consistait à jeter des tracts dans la rue et que c'était "Alphonse" — déjà cité — qui s'était trompé de paquet et que je n'avais rien à voir avec ces tracts.

Après quelques heures d'arguments frappant par la brigade spéciale pour me convaincre de dire la vérité, je rejoins la Santé et là hélas je n'étais plus seul comme politique. Je fus le 3ème dans la cellule sur un effectif de cinq clients.

Condamné à trois ans de prison, je rejoins la centrale de Poissy où je redoutais tant de revenir assis sur le banc.

Je suis affecté de nouveau à la gauche, atelier de la cellophane, et c'est encore mon ami FIX qui m'accueillit à mon arrivée, mais dedans ce coup-là, et l'infortune n'empêchant pas la bonne humeur, je lui dis ma témérité d'être venu le chercher, lui, à l'intérieur de la prison mais que j'avais été plus imprudent que lui qui m'avait attendu — sans le savoir — à la sortie en Septembre 41.

Mais hélas la situation a changé, beaucoup plus nombreux sont les camarades, ce qui nous a permis malgré tout de mener une lutte plus efficace.

A l'atelier de cellophane, nous faisons des petits sachets collés à l'acétone, mais aussi des sacs en papier pour le charbon de bois ou autres. Quand il n'y avait pas trop de surveillance, nous faisons une grosse économie de colle pour que ça lache à la moindre occasion. Pour les gardiens — dans leur majorité — nous n'étions que des "clients" de passage, aussi ils ne nous faisaient pas de cadeaux.

En 1941, pour la première fois que j'allais aux douches, un pari avait été fait entre deux gardiens, à savoir celui qui ferait passer le maximum de détenus dans un minimum de temps. Aussi, entre le commandement : "deshabillez-vous, savonnez-vous, rincez-vous et rhabillez-vous", il ne s'écoulait certainement pas cinq minutes. J'avais cru à une plaisanterie "de bon gout". Aussi le corps plein de savon, l'eau coupée, j'attendais patiemment pour me rincer que l'eau recoule. Mais le gardien, à qui il manquait une unité, est venu me sortir de là et c'est le corps moussieux que j'ai dû m'essuyer tant bien que mal sous les jurons de cet être très intelligent ; car je risquais de lui faire perdre son pari.

Une autre fois, c'est "Fernandel" qui du haut de l'escalier veut envoyer un coup de pied au derrière de l'un d'entre nous, mais il rate son but, perd l'équilibre et dégringole jusqu'en bas des marches — sans cependant trop de bobo ; je peux dire que l'éclat de rire général et pas marchandé qui a salué cet incident ne l'a pas mis dans un état d'euphorie comme nous.

(SUITE PAGE 10)

(1) Ne pas confondre cette organisation patriotique avec celle qui aujourd'hui usurpe cette belle appellation.

En 1943, lors de 2ème stage, lors du rasage de l'atelier, je demande au gardien d'aller changer l'eau du baquet dans lequel on se lavait et rinçait le blaireau après rasage : cette eau était couleur de lait.

"C'est bien bon pour vous" me fut-il répondu ! furieux, d'un bond j'étais dans la cour au robinet et me rinçait la figure à l'eau claire. C'était compter sans l'arrogance du gardien, qui aussitôt prenait mon numéro pour une éventuelle punition qui ne me souriait guère. Ce n'est que grâce à l'intervention de notre ami MERCKS qui faisait office de chef d'équipe que je ne fus pas inquiété et l'eau du baquet fut aussitôt renouvelée. Un autre gardien, quand il était de service à notre réveil au dortoir, attendait qu'il y ait le plein aux lavabos, juste savonnés, et là, posté devant le robinet d'arrêt le fermait en douce en disant : il n'y a plus d'eau.

Mais malgré tout, notre foi en la victoire n'en était pas ébranlée pour autant et la lutte pour l'amélioration de notre sort s'organisait peu à peu.

Le travail au ralenti allait en s'amplifiant, jusqu'à ne plus travailler — et pas vite — que le matin.

L'après-midi, on s'arrangeait pour lire, en indiquant aux gardiens qui trouvaient cela anormal — et surtout inhabituel — que notre place de travailleurs était dehors et non en ce lieu.

Mais ce qui mit le feu aux poudres, c'est lorsque plusieurs de nos camarades furent punis de "mitard" (cachot), je ne me rappelle plus la raison.

Nous avons décidé la confection au crayon de petits papillons avec nos mots d'ordre : "libérez les patriotes, une nourriture plus abondante" etc... Ces papillons étaient lancés le soir des dortoirs par ceux qui avaient leur cellule nocturne en face d'une fenêtre — mais grillagée — ce qui créait des difficultés. Ils étaient récupérés le matin par les gardiens qui les apportaient religieusement au Directeur par voie hiérarchique. Mais heureusement que leur éparpillement ne permettait pas de contrôler d'où ils étaient partis : ce qui fit notre force.

Le directeur, inquiet de cette agitation, voulut, paraît-il, en avoir le cœur net et demanda que les responsables d'atelier aillent discuter avec lui.

Il lui fut répondu qu'ici tout le monde était responsable mais que nous étions prêts à en désigner un par atelier pour discuter avec lui. C'était du coup reconnaître les "délégués d'usine" qui ne manquèrent pas de lui exposer nos revendications. D'autres camarades que moi connaissent mieux les détails. Au bout de quelques jours, nous fûmes séparés des "droit commun" et mis dans un atelier sans travail — mais pas obligation d'être assis à huit sur un banc — et aussitôt ce fut l'organisation de cours de toutes sortes, de causeries, de petites récréations théâtrales, etc.

Une vie aussi belle — si l'on peut dire — ne pouvait pas durer bien longtemps, à la séparation d'avec les "droit commun" était intervenue en même temps notre triage.

A l'aile droite tous les camarades condamnés aux travaux forcés, et à l'aile gauche ceux condamnés à la prison simple ; ils croyaient ainsi avoir séparé les meneurs d'avec les moutons de panurge ; ils n'étaient pas au bout de leurs surprises. Nous non plus d'ailleurs.

Le directeur de Poissy ayant perdu la face vis-à-vis des autorités de Vichy, notre transfert s'imposait.

C'est ainsi qu'un beau matin vers les 4 heures, une puissante Marseillaise partie de l'aile droite mettait tout le quartier en émoi, et la gauche ayant compris aussitôt ce qui se passait reprenait en chœur les chants de la liberté, de la lutte et de l'espérance. C'est ainsi que les condamnés aux travaux forcés partaient pour la prison de Blois.

Le tour des moutons de panurge que l'on croyait que nous étions ne tarda pas à subir le même sort, et le même scénario se reproduisit, sans écho de la droite ce coup-là.

Enchaînés deux par deux, et rassemblés avant le départ pour une destination inconnue, ce fut un vibrant chant "ce n'est qu'un au revoir" précédé par la Marseillaise, et suivi par l'internationale, qui montrait que notre moral et notre foi en la victoire étaient intacts.

Je regardai un gardien à côté de moi. Il était atterré : c'était nous qui étions enchaînés, c'est lui avec ses semblables qui avait peur...

Le train roulait vers l'Est. Nous ne savions où et finalement ce fut l'arrêt à Melun, cette centrale si humide entourée par deux bras de la Seine.

TOUJOURS DES RUES MARCEL PAUL

Un peu partout, à travers la France, se continuent les inaugurations de rues Marcel PAUL. Juste hommage à celui qui, à Buchenwald, rendit tant de services aux déportés français.

Parmi les dernières inaugurations portées à notre connaissance :

- le 10 Avril à VENISSIEUX (Rhône)
- le 23 Avril à SOISSONS (Aisne)
- en présence de Jean CORMONT, Suzanne BARES, Charles JOINEAU
- Le 19 Mai à Evreux
- En Octobre à MARMANDE (Lot et Garonne).



A GENLIS (Côte d'Or), inauguration d'une rue Marcel PAUL par le maire en présence de Suzanne BARES et des représentants de la FNDIRP et du syndicat de L'EGF (cliché transmis par notre camarade Paul CORNU).

Deux de ces hommes qui, à Buchenwald comme après la libération ont tant fait pour les déportés français, puis pour leur Association, ne ménagent ni leur temps, ni leurs forces : Marcel PAUL, Louis HERACLE.

NOS PÈLERINAGES 1988

Rappelons les dates de nos trois pèlerinages :

Le N° 1 du 12 au 22 Juillet 1988

Le N° 2 du 2 au 12 Août 1988

Le N° 3 du 17 au 27 Août 1988

Il reste des places pour le N° 1 et le N° 2 mais n'attendez pas les derniers jours pour vous inscrire car il suffit qu'un ou deux camarades envoient une quinzaine de formulaires pour que le N° 1 soit complet.

Le N° 3 comme nous l'avons déjà indiqué dans le Serment N° 194 est déjà complet. Certes, il y a des camarades qui avaient retenu des places, mais qui tardent à nous retourner les questionnaires.

Dans le pèlerinage N° 2 du 2 au 12 Août il reste des places, rappelons que là aussi des camarades qui nous avaient écrit et à qui nous avons envoyé des questionnaires en Février ne nous ont pas répondu fin Avril. Alors à vos plumes et rapidement.

Il nous faut également rappeler que des camarades nous renvoient les formulaires avec des adresses incomplètes, pas le nom de la commune où ils habitent ni le numéro du département.

Or, il nous faut établir des listes complètes pour passer les 2 frontières.

Il nous est également impossible de leur écrire puisque nous n'avons pas le nom de la commune.

Les prix pratiqués pour les pèlerinages ne sont possible que compte tenu des tarifs que nous consent la RDA.

Nous rappelons qu'il est du plus grand intérêt pour les anciens déportés de convaincre les municipalités mais également les préfectures de nous aider par des subventions pour

permettre, s'ils le désirent, à des lauréats du Concours de la résistance d'être parmi ceux qui viennent avec nous dans ces pèlerinages.

Aussi, nous venons rappeler les tarifs pour un simple participant pour 10 jours : 2650 F, pour un déporté : 2350 F et pour un jeune de moins de 20 ans : 1900 F.

Nous rappelons qu'en règle générale nous sommes dans des hôtels de grande catégorie avec la majorité de chambres à 2 lits, que nous disposons de quelques chambres d'une personne dans la limite du possible mais dans ce cas, il faut acquitter un supplément de 100 F. par nuit.

Nous rappelons que les prix s'entendent à compter de la frontière Allemande et couvrent tous les frais : transport en car ou chemin de fer en RDA, hébergement, restauration.

Le voyage jusqu'à la frontière avec la RFA restant à la charge des participants.

Robert QUELAVOINE



Nous recevons au moment où le Serment est donné à l'imprimeur des inscriptions pour nos pèlerinages. C'est bien puisqu'il reste encore quelques places mais une fois de plus, que les candidats aux voyages se hâtent car nous serons, avant peu, dans l'obligation de clore nos listes étant donné les délais que nous devons observer tant avec la SNCF (pour les wagons retenus) qu'avec les hôtels de R.D.A. où nous ne sommes pas les seuls participants éventuels.

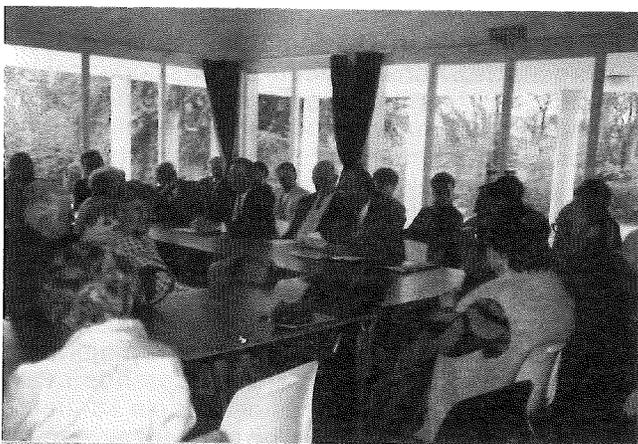
DANS LA LOIRE ATLANTIQUE

L'Assemblée Générale de l'Association Départementale de Loire Atlantique s'est tenue le Dimanche 13 Mars 1988 à ORVAULT, dans une Salle Municipale mise à notre disposition par la Municipalité. Notre Assemblée se tient chaque année dans la Commune d'un des lauréats du Concours de la Résistance bénéficiaire d'un des 2 voyages-pèlerinage à Buchenwald, offerts par notre Association.

Cette année il s'agissait de 2 élèves du Lycée MONGE de NANTES dans lequel chaque année le Professeur d'Histoire apporte toute son attention à ce Concours, Marc PALLIER d'ORVAULT et Bertrand SOULARD des LANDES GENUSSON en Vendée. Invités à notre Assemblée, ils sont venus avec d'autres Camarades de leur âge, leur famille et leur Professeur d'Histoire.

Le Président, le Docteur Marcellin VERBE, ouvre la séance en faisant observer une minute de silence pour les camarades qui nous ont quittés en 87 Aimé COTTENCEAU le 8 Mars, Gaston PINARD le 1^{er} Mai, Eugène FEVRIER le 12 Mai, Etienne DUPOUX le 15 Octobre, tous Déportés, puis Mme FEVRIER l'épouse d'Eugène le 11 Septembre et Mme MAHE Georgette, Veuve de Camarade.

Le Secrétaire Raoul MANO, rappelle que l'Association comptait lors de sa fondation 155 Déportés, il n'en reste plus que 61, leur vieillissement fait que dans un avenir plus ou moins proche il ne restera plus de témoins de cette période de Résistance et Déportation et qu'il est urgent de mettre à la disposition des Chefs d'Etablissements scolaires et des Professeurs d'histoire intéressés par cette période 39-45, l'exposition avec cassette vidéo et



A ORVAULT, la réunion annuelle des anciens déportés et familles de la Loire Atlantique. A la tribune on reconnaît Marcellin VERBE, Raoul MANO, Claude BOUTIN, les animateurs de notre amicale départementale et Jean CORMONT secrétaire Général de l'Association.

série de diapositives, réalisée par des Déportées, Déportés et Résistants.

Le Vice-Président Claude BOUTIN présente le thème du Concours de la Résistance 1988, qui eut lieu le 10 Mars et dont il est membre du Jury. Le Professeur d'Histoire du Lycée MONGE, présent, lui demande s'il ne pourrait pas intervenir afin qu'un délai soit accordé aux Professeurs pour faire parvenir les copies au Jury. En effet, ils doivent tout voir avant de les envoyer, certains devoirs ne présentant aucun intérêt ou étant même tout à fait à côté du sujet, et cette année par exemple ils n'ont que 4 jours pour le faire. Cela risque de décourager certains Professeurs. Claude BOUTIN accepte d'intervenir.

Puis les 2 jeunes lauréats font le récit de leur voyage dans les Camps, ils sont très émus d'avoir à parler devant tous les rescapés présents, mais ils soulignent bien qu'ils n'auraient jamais pu imaginer, même bien informés par les livres et récits, ce qu'ils ont vu au cours de leur voyage. Une séance de projection de leurs photos a été organisée dans leur classe au cours de laquelle ils ont répondu aux questions que leur posaient leurs Camarades. Le Professeur confirme que ce fut une leçon très enrichissante pour ces jeunes avides de savoir et de connaître par les yeux de ceux de leur âge.

Ensuite notre ami Jean CORMONT venu de Paris pour nous assister, a répondu à leurs questions qu'ils n'avaient pu ou su poser pendant le voyage, DORA, le tunnel, la libération des Camps.

Le Trésorier Raymond BARBIER qui a pris ses fonctions à la suite de la démission de notre cher Ernest PICHON pour cause de maladie, fait un compte rendu de nos finances.

Puis le bureau est reconduit pour une année et Ernest PICHON devient Président d'Honneur.

A l'issue des travaux une gerbe est déposée au Monument aux Morts d'Orvault en présence du Comité de liaison de toutes les Associations d'Anciens combattants d'Orvault, Monsieur Le Maire et quelques Conseillers. Un hommage est ensuite rendu à 3 Camarades inhumés au Cimetière de la Commune, FARCY Interné-Résistant, PIGREE Déporté-Résistant et Jean-Baptiste PENEAU Déporté-Résistant de Buchenwald. Une délégation s'est rendue à la stèle de TERRIERE Résistant mort en déportation.

Au cours de l'assemblée il a aussi été évoqué l'inauguration de la Rue Marcel PAUL qui a eu lieu le 11 Novembre 87 à Saint-Sébastien s/Loire et à laquelle assistait notre Camarade Jean LLOUBES, au cours de laquelle notre Président retraça la vie de ce grand homme, dont toute la vie fut consacrée aux autres. Cette rue se trouve précisément située face à la cabane où en 1941, lorsqu'il était responsable de la Bretagne, il était venu cacher des armes. Marie MICHEL, une Camarade de Rawensbruck, dont le mari fut fusillé en 1943 après avoir été arrêté sur ces lieux, a participé à ces acts et s'en rappelle parfaitement.

LES PENSIONS DE VEUVES

PAR LOUIS FERRAND

Les années passent, avec bien des disparitions dans les rangs de nos camarades.

Une fois encore, il est apparu nécessaire, de rappeler les droits à pension des Veuves de nos camarades disparus en détention, ou depuis leur libération.

Disparition, qui ne frappe pas seulement sur le plan affectif, mais qui, trop souvent, laisse les compagnes de chaque jour, dans un immense désarroi, concernant le règlement du "dossier".

Trop de Veuves se trouvent en difficulté, pour rassembler les documents de la pension d'invalidité de leur mari, qui a omis, par négligence, de centraliser tous les papiers et livret de pension, dans un même dossier.

Combien de camarades disent "lorsque je serai mort, tu auras la moitié de ma pension" ce qui est inexact, pour les pensions de Veuves de guerre, dont le droit est différent de la pension de reversion des retraites professionnelles.

Nous vous faisons connaître, sur cette importante question, les dispositions de la loi, sur les pensions de Veuves de guerre de Déportés.

OUVERTURE DU DROIT - Sous réserve de remplir les conditions de nationalité de la Veuve, si le disparu était Déporté Politique et pas de nationalité française :

- Etre marié depuis 3 ans au moins
- Aucune condition d'antériorité au mariage, si la Veuve a eu, un ou plusieurs enfants avec le défunt.
- Veuves de Déportés morts en déportation.
- Veuves de Déportés décédés depuis leur retour, sous la condition, qu'ils fussent titulaires d'une pension d'invalidité de guerre.
- Déportés Résistants, taux global exigé, au minimum 60 %.
- Déportés Politiques, taux global exigé, au minimum 85 %.
- Suppression de ces exigences du taux minimum, si le disparu est décédé des suites d'une affection pensionnée.
- La Veuve ne doit pas être remariée, ni vivre en concubinage **notoire** c'est à dire, ressources en communauté.

Les Veuves remariées, redevenues Veuves, ou divorcées de ce remariage, ainsi que les Veuves qui cessent de vivre en concubinage, peuvent recouvrer leur droit à pension.

Remplissant les exigences de ces conditions, une Veuve de Déporté Politique, a les mêmes droits qu'une Veuve de Déporté Résistant, sauf,

pour l'application du taux de grade, comme cela figure déjà, sur la pension d'invalidité du disparu. Déporté Politique, pension Victime civile, pas de points supplémentaires (assimilé à Soldat). Nous donnerons quelques exemples sur cette question de grade, à la fin de cet article.

LE TAUX DE REVERSION

309 points sont accordés aux Veuves de Déportés Résistants, dont la pension d'invalidité de guerre était de 60 % au moins.

LE TAUX NORMAL

463,5 points, sont accordés aux Veuves des Déportés Résistants ou Politiques, dont le taux d'invalidité de guerre était de 85 % au moins. Aucune condition d'âge ou de ressources, ne sont exigés.

LE TAUX SPECIAL

500 points, sont accordés aux Veuves de Déportés Résistants ou Politiques, âgées de 40 à 57 ans - Il n'intervient aucune condition de ressources.

A partir de 57 ans au moins, la Veuve au taux spécial, ne dépassant pas des revenus, et cela, en application des articles 194 et 195 du code général des Impôts, elle passe au taux exceptionnel, soit 618 points.

Dans le cas contraire, elle reste à l'indice de 500 points.

TAUX EXCEPTIONNEL

Pour bénéficier des 618 points, les Veuves doivent être âgées de 57 ans au moins, ne pas dépasser les revenus, au sens des impôts, ou être infirmes ou atteintes d'une maladie incurable, entraînant une incapacité permanente de travail, admise après expertise médicale auprès du Centre de réforme. (Cette clause, n'intéresse naturellement, que les plus jeunes Veuves de Guerre) - Les Veuves de Déportés Résistants ou Politiques, **morts en déportation** bénéficient, depuis le 1er Janvier 1979 de la pension au taux exceptionnel (618 points) sans condition d'âge ou de ressources. Une majoration spéciale, est attribuée aux Veuves de grands invalides, qui étaient bénéficiaires de l'article 18 (tierce personne) grands invalides, **ne pouvant accomplir les actes essentiels à la vie**. Cette majoration est accordée sans condition d'âge de la Veuve, mais, celle-ci, doit justifier d'une durée de mariage, et de soins donnés d'une manière constante à l'invalidé disparu, pendant au moins quinze années.

Le taux de la majoration spéciale est de **230 points supplémentaires**, si l'invalide percevait l'allocation 5 bis B (aveugles, amputés de deux ou plus de deux membres, paraplégiques) -

De 140 points, si l'invalide percevait l'allocation 5 bis A (invalides, bénéficiaires de l'article L 18, n'entrant pas dans la catégorie, ci-dessus).

Nous ne pouvons énumérer dans cet article, toutes les batailles menées pour l'amélioration des pensions aux familles des disparus - L.U.F.A.C., les Fédérations de D.I.F., les Amicales de camps, sont mobilisés pour imposer les promesses faites au nom du gouvernement sur cette question précise - Notre objectif, dans cet article, est, d'aider à mieux apprécier convenablement leurs droits.

Les pensions de Veuves, ne sont pas attribuées automatiquement. La demande doit être faite à la **Direction Interdépartementale des Anciens Combattants** dont dépend le domicile de la Veuve (l'adresse figure sur le livret de pension du disparu) - Sur simple lettre, sera envoyé le formulaire réglementaire de demande de pension de Veuve.

Très important : les formulaires, étant différents, il faut préciser si le disparu était Déporté Résistant, ou Déporté Politique. Ce formulaire dûment rempli et signé, doit être complété des pièces suivantes :

- Titre de pension de l'invalide décédé -
- Une fiche familiale d'état civil -
- Un certificat médical du Docteur ayant constaté le décès (causalité du décès).

Dans le cas où la Veuve se trouverait en difficulté, notre Association de BUCHENWALD - DORA et ses commandos, sont toujours au service de nos camarades et de leur famille, pour toutes aides et conseils, si besoin.

Comme les pensions d'invalidité de guerre, les

pensions de Veuves, ne sont pas imposables sur le revenu.

Les grades attribués sur les pensions d'invalidité de guerre, sont très complexes, et vont, de Caporal à Général de division ou Vice Amiral. Les taux de grade des Officiers, sont partagés en quatre classes - Pour ces raisons, et en nous basant sur la moyenne des grades attribués à nos camarades, nous nous arrêtons au grade de Sous-lieutenant, ou enseigne de vaisseau 2ème classe.

Dans ces conditions, en tenant compte d'un grade éventuel figurant dans la pension d'invalidité de guerre du disparu, la Veuve percevra en supplément de sa pension le taux de reversion de grade.

- Caporal	1,8 points
- Caporal-chef	3 points
- Sergent	3,6 points
- Sergent-chef	5 points
- Adjudant	10,2 points
- Adjudant-chef	18,2 points
- Aspirant	27,4 points

Sous lieutenant ou Enseigne de Vaisseau de **2ème classe 29,4 points**.

Nous rappelons, que, comme pour les pensions d'invalidité de guerre, le montant de la pension de Veuve, se calcule par le total des points, multiplié par la valeur du point d'indice.

Actuellement, les pensions sont réglées sur la valeur du point au 1er Décembre 1987, soit 63 Francs 14 (63,14).

Au moment où est écrit cet article, dans leur ensemble, les Associations d'Anciens Combattants, sont mobilisées, pour l'application du principe du rapport constant.

Toutes atteintes à ce principe, lèsent la valeur du point d'indice.

★ ★
★ ★

Ci-dessous parmi les compagnes de camarades de Buchenwald, décédés, quelques unes de celles qui nous apportent une aide importante. Celles qui ont pris dans notre Association la place du compagnon disparu et qui la tiennent avec efficacité et honneur. Il s'agit bien sûr de quelques exemples qui pourraient être multipliés. Nous nous excusons d'avoir dû restreindre une énumération qui aurait pu être beaucoup plus importante.



Claudine LEROY, Suzanne BARES-PAUL déposent les fleurs du souvenir au pied de notre monument de Buchenwald-Dora



Lors de l'un de nos grands repas annuels, Gaby SCHMIDT et Yvonne LEMOINE reçoivent les arrivants.



France HAMELIN dédicace son très beau livre : Les Crayons de couleur. Un épisode de sa vie de résistante, elle qui s'évada avec son bébé de quelques jours, dissimulé sous une ample cape.

L'AFFICHE ROUGE

Il y a quarante ans le groupe Manouchian

Dimanche 26 Février 1984, (1) une foule importante se regroupait Porte de Choisy dans le 13ème Arrondissement de Paris, pour se diriger vers le cimetière d'Ivry où reposent les fusillés du Mont Valérien.

Un détachement de l'armée et une fanfare militaire ouvraient ce défilé du souvenir. Oui beaucoup de monde, mais surtout quelque chose qui réchauffait le cœur. La jeunesse était nombreuse, et combien attentive à ce qu'elle voyait et entendait dans ce lieu sacré autour de ces tombes. Non, quarante ans après, ils n'étaient pas seuls ces Etrangers que les nazis et leurs valets de Vichy traitèrent d'assassins au service des "Judéo-Bolchéviques". Cette jeunesse qui avait accepté de mourir à vingt ans et moins, avec les FTP de la M.O.I. (main d'œuvre immigrés) pour des motifs idéologiques. Ils ne cherchaient ni grade, ni décoration, les 23 Etrangers assassinés par les fascistes pour nos libertés ; ils avaient la haine du fascisme ; la guerre n'était pas leur métier. Ils voulaient chasser les brutes hitlériennes de France et d'Europe, et construire une société nouvelle.

J'ai eu le privilège (2) et le grand honneur d'avoir pour responsable Joseph d'EPSTEIN (pseudo), Colonel GILLES, ancien officier de la guerre d'Espagne, Chef des FTPF de l'inter région parisienne. GILLES rencontrait souvent MANOUCHIAN qui, lui, était le responsable des FTP - M.O.I.

Je n'oublierai jamais le sourire tranquille de cet homme, toujours égal, toujours confiant. Et pourtant nous avons connu de terribles coups durs dans les premières semaines d'Avril et de Juin 1943. Il y avait eu des fuites. Une partie des FTP et des camarades de la M.O.I. quitteront Paris

quelque temps pour la grande banlieue.

Novembre, les arrestations massives parmi les FTP et la M.O.I. qui devaient hélas aboutir au procès des 23 résistants du groupe MANOUCHIAN. Dans cette période de 1943, nos pertes en Ile-de-France étaient de près de cent (100) hommes par mois.

Je me souviens de deux rendez-vous fin Septembre, début Octobre. Je rencontrais à la gare d'Herblay (Val d'Oise) vers 14 h 30 une camarade de la M.O.I. à qui je devais remettre verbalement des instructions, que (Lamy) ROL TANGUY m'avait chargé de lui transmettre.

Je revois encore cette grande et belle jeune fille qui était très inquiète et me fait part qu'elle n'a pas vu son patron. Je la rassure et lui conseille d'être très prudente, et surtout de ne plus retourner à sa planque. Les filatures sont très serrées. Un camarade la conduira en gare de Saint



L'un des vingt trois : Marcel RAYMAN qui sur instruction de son groupe exécuta le SS RITTER, désigné par HITLER pour organiser en France le départ des Français vers les usines d'Allemagne.

Leu-La-Forêt. Je suis sûr qu'elle n'est pas suivie. Et je rentre à Conflans Ste Honorine. Il est 18 heures. Je ne bougerais plus car demain matin j'ai rendez-vous avec Joseph qui était son patron. Il est Commissaire Politique. Moi aussi, je suis inquiet. Le lendemain matin, comme convenu, je suis à 100 mètres de la gare. Joseph m'a vu et me suit à 50 mètres de distance. Je descends vers la Seine, passé le chantier de réparation des péniches, je ralentis. Joseph est à ma hauteur. Je lui pose la question "Tu n'as personne derrière toi ? Non" me dit-il. Nous n'avions pas fait 30 mètres que je me retourne. Deux types nous suivent à 100 mètres. Nous marchons plus vite et je lui dis les craintes de sa liaison. Il ne l'a pas vu non plus. Plusieurs fois nous nous retournons et allons à la rencontre des deux flics qui sont certains que nous sommes armés. Ils refoulent. Nous décidons d'aller sur Herblay par le chemin du halage. Plusieurs fois, nous nous retournons. Ils conservent leur distance. Ils pensent que nous sommes armés (et bien non).

J'ai 50 F sur moi que je partage avec Joseph et lui donne également 30 jeux de carte d'alimentation pour les camarades qu'il devait retrouver vers 11 heures. Arrivés sur une petite place, nous remontons vers le centre de la ville. Je lui dis surtout ne va pas à la gare, prends le chemin des carrières et retourne sur Conflans Ste Honorine. D'accord, il connaît bien le chemin pour l'avoir fait avec moi. Et moi je prends la sente qui va vers Sartrouville. J'apprends le jour même par une liaison qu'un homme a été arrêté en gare d'Herblay et qu'il a été blessé par balle. A partir de cette date, les choses vont très vite de même que les arrestations. Joseph

Davidovitch est dans les griffes de la gestapo ainsi que sa liaison. Elle ne parlera pas. Mais lui sauvera sa peau pour quelques jours seulement.

Quelques jours plus tard le Colonel GILLES qui avait rendez-vous avec MANOUCHIAN sera arrêté à Evry Petit Bourg suite à la trahison d'un misérable qui s'était mis au service de la police. MANOUCHIAN était filé. Avec le Colonel GILLES, s'apercevant qu'ils étaient tombés dans un traquenard, ils tentent de s'échapper mais c'est impossible car la milice a pris ses précaution et toutes les issues sont bloquées.

MANOUCHIAN, le Colonel GILLES et leurs deux agents de liaison (Renée et Rose) seront tous quatre arrêtés. Les deux femmes seront envoyées à Ravensbruck. MANOUCHIAN et le Colonel GILLES seront terriblement frappés, torturés. Mais ils ne parleront pas ; les arrestations de vingt trois membres du groupe MANOUCHIAN ne seront pas de leur fait et cela bien que les supplices aient été longs, très longs. Il seront tous les deux fusillés en même temps que les autres membres du groupe. Le colonel GILLES ne donnera même pas son nom véritable.

Le groupe de francs-tireurs et partisans MANOUCHIAN comprenait environ quatre vingts membres. Rappelons que seulement vingt trois furent arrêtés, ce qui indique assez qu'il n'y a pas eu de trahisons malgré les tortures auxquelles furent soumis MANOUCHIAN et ses amis, lesquels contrairement à ce qui a été dit n'étaient pas tous arméniens, loin s'en faut. Parmi les vingt trois, il y avait un espagnol, huit polonais, deux arméniens, deux roumains, deux hongrois, quatre italiens, etc... C'est d'ailleurs l'un de ces derniers qui exécutera sur l'ordre de son groupe, le négrier Julas Ritter, envoyé de Hitler pour organiser la déportation des jeunes fran-

çais pour le travail obligatoire en Allemagne.

Les vingt trois furent tous condamnés à mort par un tribunal "français".

Tous refusèrent de signer une demande de recours en grace, après que MANOUCHIAN eut déclaré aux "Français" présents dans la salle d'audience : "vous avez acquis la nationalité française par votre naissance, nous, nous l'avons méritée".

Robert DARSONVILLE

"Vous aviez vos portraits sur les murs de nos villes
Noirs de barbe et de nuits hirsutes menaçants
L'affiche qui semblait une tache de sang
Parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles
Y cherchait un effet de peur sur les passants.

Nul ne semblait vous voir Français de préférence
Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant
Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants
Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA FRANCE
Et les mornes matins en étaient différents.

Tout avait la couleur uniforme du givre
A la fin février pour vos derniers moments
Et c'est alors que l'un de vous dit calmement :
"Bonheur à tous bonheur à ceux qui vont survivre
Je meurs sans haine en moi pour le peuple allemand."

Adieu la peine et le plaisir. Adieu les roses
Adieu la vie. Adieu la lumière et le vent
Marie-toi sois heureuse et pense à moi souvent
Toi qui vas demeurer dans la beauté des choses
Quand tout sera fini plus tard en Erivan.

Un grand soleil d'hiver éclaire la colline
Que la nature est belle et que le cœur me fend
La justice viendra sur nos pas triomphant
Ma Mélinée ô mon amour, mon orpheline
Et je te dis de vivre et d'avoir un enfant,

Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent
Vingt et trois qui donnaient leur cœur avant le temps
Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir
Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant."

(2) DARSONVILLE : responsable des FTPF de la région parisienne à partir du 15 janvier 1943. Une partie de son groupe à la suite d'une trahison arrêtée début Février et Manouchian, responsable du groupe étranger, arrêté le 19 Février 1943. Tortures, exécutions et tenue exemplaire de ces "étrangers" qui moururent pour la France. Tout naturellement Robert Darsonville à Buchenwald fut membre de la Brigade Française d'Action Libératrice, une vie d'action, de luttés

(suite de cet article dans le prochain Serment)

(1) Cet article date de quatre ans. Mais il a conservé toutes ses raisons de trouver sa place dans notre Serment.

Rappelons que ce nom "L'AFFICHE ROUGE" provient de la couleur de l'affiche où les SS avaient fait figurer les photos de dix des vingt trois fusillés, du groupe MANOUCHIAN. (une affiche dont l'Association possède un original).

C'est pour eux que Louis ARAGON composa le très beau, l'admirable poème dont nous donnons un extrait.



LA VIE DE L'ASSOCIATION

NOS EFFECTIFS

CARTES RÉGLÉES	1988	1987	1986	1985
Serment n° 194 Mars/Avril 1988	2563	3213	3255	3266
Serment n° 195 Mai/Juin 1988	2628	3213	3391	3319

D'une année sur l'autre, le nombre de cotisations réglées se maintient à un nombre légèrement supérieur à 3 000.

Précisons que pour les années 1985 à 1987, il s'agit en principe du total des cotisations. Seuls des retardataires peuvent encore se manifester-, cependant que pour 1988 nous sommes loin du total prévisible lequel peut dépasser les 3 200 cotisations réglées, si nous en jugeons par la cadence des rentrées et la comparaison avec les mêmes dates des années passées.

LE PROBLEME DES COTISATIONS

Parce que nous parlons souvent des cotisations, celles qui nous parviennent et celles que nous attendons, celles qui sont envoyées dès réception de la carte et celles qui tardent, qui tardent... nous pouvons être taxés de rabachage.

Certains de nos lecteurs estimeront que nous exagérons et que nous nous plaignons à tort.

Bon. Alors, des chiffres, des faits.

Nous avons actuellement trente trois adhérents qui n'ont pas réglé 1986, 1987, 1988... lesquels adhérents ont reçu leurs cartes 1987 et 1988 et tous les "Serment" édités durant ces trois dernières années.

Tout de suite un idée : les rayer du fichier des adhérents. Bien sûr... comme la chose se fait automatiquement dans les journaux et publications ?

Mais nous ne sommes ni l'un, ni l'autre. Parce que les possibilités d'adhésion sont restreintes – heureusement ! – nous faisons l'impossible pour garder les adhérents sans ignorer que parfois la maladie est la cause de leur silence.

En tous cas, nous avons reçu, sans vouloir remonter plus haut que le 15 Novembre 1987, à partir de ce jour de Novembre, les cotisations de sept adhérents réglant 1986, 1987, 1988.

Nous aurions perdu à peu près certainement ces sept adhérents si nous les avions rayés fin 86 ou en 87 de notre fichier.

Certes, nous aimerions ne pas être obligés de réclamer trois, quatre, six fois... une cotisation avant d'en obtenir le versement mais encore une fois lorsqu'il s'agit de la part des retardataires d'un problème de santé, n'est-ce pas un cas de force majeure ?

Alors, bien sûr, il y a tous ceux, toutes celles qui sont rapides et généreux.

Oui, des amis (des deux sexes) envoient un chèque de 1 000 Frs, et même davantage, pour régler leur cotisation annuelle.

Nous ne demandons pas l'impossible, à savoir que chacun les imite. Seulement de ne pas être plus mal traité que le percepteur qui, lui, reçoit – à la date qu'il a fixée – le montant de nos impôts, qu'il détermine sans nous demander notre avis.

LES ADHESIONS

Il est vrai que nous pouvons nous féliciter des adhésions que nous recevons et cela qu'il s'agisse d'anciens déportés, (mais oui il y en a encore des anciens qui se manifestent) ou de membres des familles ou d'amis qui tiennent ainsi à manifester leur accord, leur sympathie à notre Association, envers ses activités.

A la date, où ce Serment est donné à l'imprimeur, nous totalisons : 13 déportés, 18 Familles, 9 amis, soit 40 en tout.

C'est dire que sont ainsi, en partie au moins, comblés les vides causés par les décès et par ceux qui disparaissent sans que nous sachions ce qu'ils sont devenus leur courrier revenant avec la mention apposée par les PTT "PSLA" (parti sans laisser d'adresse). Certains de ces disparus donneront de leurs nouvelles dans deux, quatre, dix ans... et demanderont avec sérénité ce que nous sommes devenus et pourquoi ils ne reçoivent plus le Serment. Bien sûr, toujours une minorité, mais, à notre goût, trop importante, beaucoup trop.

★
★ ★
★
★ ★
★

DES PAROLES QUI RÉCHAUFFENT LE CŒUR

Dans un courrier riche en manifestations de soutien, de sympathie, de solidarité, quelques extraits de lettres :

"Je vous envoie comme le faisait mon mari de son vivant un chèque de 200 F pour soutenir notre Association en vous souhaitant à vous et votre famille mes meilleurs vœux de bonheur et de santé, et longue vie".

Mme JEANNOLIN CURIAL
(veuve KLB 30784)

"En remerciement de la carte de membre que nous avons reçue, qui est d'ailleurs très significative par ses photos, je vous envoie mon modeste chèque de 100 F en espérant malgré notre vieillissement à tous que l'oeuvre pourra se poursuivre encore longtemps".

Paul HIVERNAUD

"Merci de la carte. Pour nous les veuves, ce sont des souvenirs inoubliables, étant trop âgées pour aller sur ces lieux où nos maris ont tant souffert. Mon mari était un rescapé de la grange de Gardelegen. Sa colonne est arrivée juste après que la grange soit brûlée. Malheureusement, tous ses copains qui faisaient partie du convoi ont été massacrés quelques instants avant. C'était le 13 Avril 1945".

Mme Veuve Joseph MARTY, KLB 39623

Une adhérente, en envoyant sa cotisation, nous écrit.

"Avec mes meilleurs vœux pour 1988, je regrette de ne pouvoir faire mieux".

Il y a d'autant moins de regrets à formuler que l'intéressée (Paulette R....) règle régulièrement 50 F de cotisation, donc beaucoup plus qu'il ne lui est réclamé.

Alors bonne amitiés Paulette et que longtemps, très longtemps, nous parviennent votre cotisation et vos lignes d'amitié.

"Veuillez trouver ci-inclus un chèque de 30 F, pour la carte de membre de 1988,

dont je vous remercie. Il ne faut pas oublier. Veuillez croire en mes sentiments les meilleurs".

Mme Madeleine LECLERCQ
Veuve KLB 18079

"Il est en effet nécessaire de se soutenir entre anciens déportés et familles et déportés. Quand on entend toutes les infamies qui concernent la déportation on devient littéralement enragés. Alors comment sont morts les millions d'êtres humains, hommes, femmes, enfants qui ont été emmenés par le 3ème Reich ?...".

Mme Henriette GUILLOT
Sœur de Marcel MEZEN,
KLB 50963, DCD en déportation

"Je souhaite que l'année 1988 vous garde en bonne santé. Je suis loin de vous tous. Je suis rongée de solitude. Heureusement, j'ai des nouvelles par votre petit journal...".

Germaine GRENIER,
Veuve KLB 43434

LES FRANCS DE NOTRE CAUSE

"Veuillez trouver ci-joint un chèque qui règle ma carte 1988. Les quelques francs supplémentaires, vous saurez les employer à notre cause. Merci encore de votre dévouement au sein de notre Association".

Gaspard SANTOS KLB 69182

NOS RANGS S'ECLAIRCISSENT

"J'ai bien reçu votre nouvelle carte pour l'année 1988. Elle est très jolie et je m'empresse de vous envoyer un chèque de 500 F pour que vive toujours l'Association. Comme vous dites, malheureusement, il y en a qui partent tous les jours et les rangs s'éclaircissent, au grand malheur de tous ! Je ne pense pas être le dernier à vous faire parvenir mes dons, pour la bonne cause".

André MARIS, frère de Lucien,
KLB 77441, DCD 10/02/45

QUE CELA DURE LONGTEMPS

"Par ce mandat lettre de 200 F, je vous règle ma carte de membre de l'Association, souhaitant que cela dure encore longtemps... Bien fraternelles salutations à tous".

Alfred PRADEAU, KLB 51615

LE COMBAT QUE VOUS MENEZ !

"Je profite du règlement de ma carte 1988, de mon abonnement au "Serment" et des bons de soutien pour vous dire toute l'admiration que je porte au combat que vous menez contre les forces du fascisme, pour le désarmement et la paix. Longue vie à l'Association".

Michel PLANCHARD



Notre camarade Simone GUIGNARD, déportée à Ravensbruck et son mari (aujourd'hui décédé à Buchenwald). Un couple qui a apporté beaucoup à notre Association. Seul, aujourd'hui, le mauvais état de santé de Simone l'empêche d'être très souvent à nos côtés ce qu'elle déplore autant que nous.

DANS NOS FAMILLES

NOS PEINES

DÉCÈS

Nous sommes avisés des décès des adhérents :

M. Yves ANDRE KLB 52553 décédé le 12/12/87.

M. René Jean GONAND KLB décédé 17/03/88.

M. KARTOUZOU Gaston KLB 175154 décédé Avril 1988.

M. PEZUTTI Jean KLB 69244 décédé 19/02/87.

M. PINARD Gaston, KLB 51812, le 30/04/87.

M. Léon RINET décédé Décembre 1987.

Mme Veuve Marguerite RIVET décédé (Loire Atlantique).

M. Maurice VIGNERON décédé le 12/12/87.

DÉCÈS D'ETRE CHER

Mario VUILLET, KLB 51907, la mort de son fils Bruno Adjudant-chef des Pompiers de Paris, décédé en service le 23 Avril 1988.

Aux familles, aux amis des disparus nous renouvelons l'expression de nos sentiments d'amitié attristée.

AVIS DE RECHERCHE

M. Etienne CHARMET, 106 rue Jean Jaurès - MOLINGHEM - 62330 ISBERGUES.

Recherche des témoignages relatifs à son oncle, l'Abbé Antoine CHARMET, prisonnier de guerre au stalag VIG à Cologne, arrêté par la gestapo en Juillet 1944, déporté à Buchenwald en Septembre 1944. Malade, il fut mis au bloc 60, bloc des invalides, puis hospitalisé au Revier, où il mourut le 2 Avril 1945.

☆

Madame SEGUINIOL - 36 rue Ernest Renan - 92190 MEUDON - recherche des anciens déportés qui auraient connu son frère Bernard ZAMORA né le 20 Août 1918 en Espagne, KLB 77414, convoi du 20 Août 1944, transféré au commando de Bochum le 16 Septembre 1944 et revenu au camp de Buchenwald le 21 Mars 1945.

☆

Guy SAVOYE, 22 rue Gault 60510 BRESLES, recherche résistants et déportés qui

auraient connu son père, lequel a été arrêté et déporté sous le nom de DUCASTEL Raymond, arrivé à Buchenwald le 21/08/44, matricule 78789. Il avait à l'époque environ 40 ans.

RECTIFICATIF

Dans le Serment 193 page 17, au lieu de Christiane PENA, fille de Henri LAPEYRIE, lire Henri LABEYRIE, décédé au camp en Mars 1945.

HONNEURS ET DISTINCTIONS

PALMES ACADÉMIQUES

André FRANC, KLB 42624, ancien président départemental de la Loire, Officier des palmes académiques.

CROIX DE GUERRE AVEC PALME, MÉDAILLE MILITAIRE

Mme Marie MICHEL, déportée résistante (mari fusillé en Février 1943 comme FTPF).

BULLETIN D'ADHÉSION

à adresser à l'Association, 66 rue des Martyrs 75009 PARIS

Je, soussigné :

NOM (en capitales) : Prénom :

Adresse :

demande mon adhésion en qualité de :

DÉPORTÉ RÉSISTANT - POLITIQUE - FAMILLE - AMI

Bulletin à présenter et faire remplir par un ancien déporté ou ami encore non membre de notre Association.

Date et signature :

Des livres à lire et à faire lire

Nous recommandons vivement la lecture des livres sur la déportation et la résistance dont la liste suit. Le premier prix indiqué est celui des livres retirés au siège. Le deuxième précédé de la lettre (P) tient compte des frais d'envoi par poste.

NOS LIVRES SUR BUCHENWALD ET DORA

« LES FRANÇAIS A BUCHENWALD ET A DORA », par Pierre DURAND, préfacé par Marcel PAUL. Le récit de l'action des déportés français pour la sauvegarde de leur dignité. Un témoignage unique sur la solidarité, le sabotage, la résistance... par ceux qui continuaient le combat derrière les barbelés du camp. Prix : 60 F - (P) 70 F. Sans frais d'expédition à partir de cinq exemplaires.

« LES 111 DESSINS FAITS A BUCHENWALD », par Boris TASLITZKY, complément par l'image du livre de Pierre DURAND, les 111 Dessins devraient être dans tous les établissements d'enseignement, dans toutes les maisons d'habitation. Edition Grand Public 200 F - (P) 240 F. Album de luxe 280 F - (P) 320 F.

« Livre BLANC SUR BUCHENWALD », Recueil de témoignages sur la vie, la solidarité, la résistance et l'organisation de la Brigade française d'action libératrice.
30 F - (P) 50 F

MARCEL PAUL « LA VIE D'UN PITAU » par Pierre DURAND
70 F - (P) 80 F.

JOURNAUX DE PRISON (Reproduction de cinquante journaux réalisés de 1940 à 1944 à la Santé, la Roquette, Châlons-sur-Marne, Eysse, etc.).
250 F - (P) 285 F

« BARBIE POUR MÉMOIRE », par Guy MOREL, fils de déporté
70 F - (P) 85 F

« ELLE, LA RÉSISTANCE », par Marie-Louise COUDERT, préface de Marie-Claude VAILLANT COUTURIER
110 F - (P) 130 F

« Nous retournerons cueillir les Jonquilles », par Jean LAFFITE
42 F - (P) 57 F

« DÉTENU 20801 », par le pasteur Aimé BONIFAS
50 F - (P) 62 F

« VIGILANCE », par Marie José Chombard de LAVWE
57 F - (P) 72 F

L'Affiche Rouge par Mélinée MANOUCHIAN
65 F - (P) 80 F

« Poltzer contre le nazisme écrits clandestins février 1941 »
50 F - (P) 65 F

« LA CHIENNE DE BUCHENWALD », par Pierre DURAND
69 F - (P) 79 F

« LA ROUTE DES CRÉMATOIRES », par Paul LE GOUPIL, KLB 53354
75 F - (P) 90 F

Un homme véritable par Boris POLEVOI
40 Frs - (P) 50 F

Le Train des fous par Pierre DURAND
95 F - (P) 120 F

Vivre debout la Résistance par Pierre DURAND
52 F - (P) 65 F

Louise Michel, La Passion par Pierre DURAND
115 F (P) 145 F

« LES CRAYONS DE COULEUR », par France HAMELIN
95 F - (P) 110 F

« QUI A TUÉ FABIEN ? », un nouveau livre de Pierre DURAND
99 F - (P) 114 F

« COMLOTS CONTRE LA DÉMOCRATIE », par Marie-Jo CHOMBART de LAUWE.
30 F - (P) 40 F

« LES PORTEURS D'ÉNERGIE », par René GAUDY. La longue histoire des travailleurs du gaz et de l'électricité qui, souvent, sous la direction de Marcel PAUL ont forgé une industrie si nécessaire à la France. 120 F - (P) 145 F

« LES POÉSIES », d'Yves BOULOGNE (KLB 21658) « Mémoire rayée » Edition St Germain des Prés - 110, rue du Cherche Midi Paris VI^e
Envoi contre un mandat de 50 F

NOS INSIGNES ET MÉDAILLES

NOUVEL INSIGNE DE L'ASSOCIATION
Franco : 15 F - (P) 20 F

PORTE-CLEFS, avec l'insigne du monument
Franco : 15 F - (P) 20 F

NOTRE FANION POUR L'AUTO 20 F - (P) 22 F

NOTRE CARTE POSTALE : Les déportés par eux mêmes libérés
8 F (P) 10 F

« Souviens-toi... » un très beau disque édité par nos camarades de la Haute-Vienne en souvenir d'Oradour, un appel à la paix... 25 F (poste 30 F).



Les jeunes gens de plusieurs villes de province présents le 11 Avril 1988 lors de la cérémonie sous l'Arc de Triomphe, à l'occasion de l'anniversaire de la libération de Buchenwald le 11 Avril 1945.